

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



Organisation des
Nations Unies pour
l'alimentation et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Agricultura y la
Alimentación

COMMISSION AFRICAINE DES STATISTIQUES AGRICOLES

Vingt-huitième Session

Johannesburg, Afrique du Sud, 4 – 8 décembre 2023

Note conceptuelle

1. INTRODUCTION ET CONTEXTE

Lors de sa 11^{ème} Session (1961), la Conférence de la FAO a approuvé la création de la Commission Africaine des Statistiques Agricoles (AFCAS). La Commission a ensuite été créée par le Directeur Général en octobre 1962. L'AFCAS est un organe statutaire de la FAO et se réunit tous les deux ans.

La 27^{ème} Session de la Commission Africaine des Statistiques Agricoles (AFCAS) a été abrité virtuellement par le Sénégal, en novembre 2021, en raison de la pandémie de Covid-19, et l'Afrique du Sud a été élue pays hôte de la 28^{ème} Session de l'AFCAS prévue en décembre 2023.

La 28^{ème} Session de la Commission Africaine des Statistiques Agricoles (AFCAS) est prévue sous le thème "Exploiter les données et les statistiques pour la transformation des systèmes agroalimentaires en Afrique". Elle se tiendra à Johannesburg, en Afrique du Sud, du 4 au 8 décembre 2023.

La conférence réunira des hauts fonctionnaires des bureaux nationaux de statistique et des ministères de l'agriculture des pays membres de la FAO en Afrique, qui sont responsables des statistiques agricoles dans leurs pays respectifs, ainsi que des représentants d'organisations régionales et internationales. Ils examineront et échangeront des idées sur l'état des statistiques agricoles et alimentaires sur le continent et conseilleront les pays membres sur le développement de leurs systèmes de statistiques agricoles.

2. OBJECTIFS DE L'AFCAS

Les objectifs généraux de l'AFCAS sont:

- Examiner et discuter des activités statistiques de la FAO depuis la dernière Session;
- Étudier le statut des statistiques alimentaires et agricoles dans la région;
- Conseiller les États Membres sur les récents développements, innovations et l'harmonisation des statistiques agricoles dans le cadre général des activités des activités statistiques de la FAO;
- Organiser des réunions pour les groupes d'étude ou pour d'autres organes subsidiaires composés d'experts nationaux afin d'atteindre ces buts.

La 28^{ème} Session prochaine de la Commission examinera des domaines thématiques clés qui sont d'une importance directe pour les programmes de développement des capacités statistiques en Afrique, le suivi et la compilation des indicateurs des Objectifs de développement durable (ODD), les statistiques sur la sécurité alimentaire et la nutrition, la diffusion des données sur l'alimentation et l'agriculture, la mise en œuvre du Programme mondial pour le recensement de l'agriculture, l'utilisation de sources de données alternatives pour les statistiques agricoles ainsi que les statistiques sur la foresterie, l'utilisation de l'eau, les pêches et l'aquaculture. Les principaux résultats attendus sont entre autres des discussions et des interactions fructueuses entre les participants ainsi que des recommandations pertinentes pour la promotion des

meilleures pratiques et des méthodes innovantes pour la collecte, le traitement et la diffusion des données agricoles

3. INFLUENCE POLITIQUE D’AFCAS

La Commission Africaine des Statistiques Agricoles est une plateforme d'échange d'idées sur l'état des statistiques agricoles et alimentaires en Afrique. L'AFCAS conseille également les États membres sur le développement de leurs systèmes statistiques agricoles dans le cadre du programme de travail de la FAO pour l'Afrique.

L'AFCAS est l'un des principaux forums permettant de mesurer les progrès réalisés par la FAO et les pays africains dans la production et la diffusion des statistiques agricoles ainsi que le développement des systèmes nationaux de statistiques agricoles. Les recommandations de l'AFCAS sont soigneusement examinées par la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique (ARC), afin de décider des domaines prioritaires à prendre en compte lors de la préparation du Programme de travail et du budget, ainsi que des objectifs de programme à plus long terme de l'Organisation, pour répondre aux besoins de la région Afrique.

A travers la Commission, la FAO a pu, ces dernières années, intensifier ses efforts pour développer les statistiques sur l'alimentation et l'agriculture dans les pays de la région, notamment en réalisant des recensements nationaux de l'agriculture dans un cadre commun de définitions, de concepts, de normes et de lignes directrices afin d'aider les pays à créer des bases de données comparables au niveau international et à fournir des statistiques de base sur la sécurité alimentaire de manière facilement adaptable à la compréhension de la situation de la sécurité alimentaire. D'importants programmes de développement des capacités statistiques de la FAO, tels que l'initiative 50x2030 et la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales, ont été promus lors de diverses sessions de d'AFCAS,

contribuant ainsi à l'amélioration des systèmes de statistiques agricoles dans la région de l'Afrique.

4. INSTITUTIONS IMPLIQUÉES DANS L'AFRAS

La réunion rassemblera tous les pays membres de l'AFRAS ainsi que des agences spécialisées des Nations Unies, des organisations régionales/internationales, des universités/écoles de statistiques, des communautés économiques régionales et des agences/partenaires internationaux.